



Rectorat

**Direction
des personnels
enseignants**

Dossier suivi par
Marc Hildebrandt
Valérie Fruteau
Anne-Marie Pébernet

Téléphone
02 62 48 11 36
02 62 48 11 44
02 62 48 11 24

Fax
02 62 48 10 50

Mél
[dpe.secretariat@ac-
reunion.fr](mailto:dpe.secretariat@ac-reunion.fr)

Site internet
www.ac-reunion.fr

24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis

Le recteur

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie adjoint au recteur

Monsieur le Président de l'Université

Monsieur le Directeur de l'IUFM

Monsieur le Directeur de la DAFCO

Monsieur le Directeur du pôle pédagogique

Mmes et MM. les IA-IPR

Mmes et MM. les IEN

Mmes et MM. les conseillers techniques chargés de mission

Mmes et MM. les chefs d'établissement du second degré

Mmes et MM. les chefs d'établissement privé sous contrat en ce

qui concerne les personnels titulaires du public

Monsieur le Directeur de l'IUT

s/c de M. le Président de l'Université

Saint-Denis, le 15 mars 2006

Objet : Demande de mise en disponibilité au titre de la rentrée 2006-2007 pour les personnels enseignants, d'orientation et d'éducation.

Réf. : Décret n° 85-986 du 16.09.1985 relatif au régime particulier de certaines dispositions des fonctionnaires de l'Etat modifié par le décret 2002-684 du 2 mai 2002.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir informer l'ensemble des personnels enseignants, d'orientation et d'éducation du calendrier suivant :

- dépôt auprès de l'établissement des demandes de disponibilité (avec indication de leur nature) rédigées sur imprimé ci-joint et accompagnées des pièces justificatives : **3 avril 2006, délai de rigueur.**

- date limite de réception au Rectorat (D.P.E.) : **11 avril 2006.**

Je tiens à préciser que , d'une manière générale, aucune disponibilité ne pourra être accordée en cours d'année scolaire et tout particulièrement à compter de la rentrée de février 2007.



En outre, le bénéfice de la disponibilité, à l'exception de la disponibilité de plein droit, pourra être conditionné à l'intérêt du service, notamment dans les disciplines où le nombre d'enseignants titulaires est inférieur aux besoins de l'Académie (Musique, arts plastiques, lettres classiques, ...)

J'appelle votre attention sur le fait que les personnels actuellement en disponibilité et qui souhaiteraient une réintégration au titre de l'année scolaire 2006-2007 doivent participer aux opérations du mouvement intra-académique qui se déroulera du 30/03/2006 au 13/04/2006.

2/3

Je vous remercie de votre collaboration.

Signé : Le Recteur

Paul CANIONI

**DEMANDE DE MISE EN DISPONIBILITE
PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2006-2007**

Décret N° 85.986 du 16 septembre 1985 modifié



NOM : Prénoms :

Grade : Discipline.....

Etablissement.....

Adresse pendant la disponibilité

.....

3/3

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance ma mise en disponibilité pendant l'année 2006-2007 pour le motif ci-après : (effet administratif et financier).

- a) Elever un enfant âgé de moins de 8 ans ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus (3 ans renouvelables).
- b) Soins à donner au conjoint, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave (9 ans dans la carrière).
- c) Suivre le conjoint lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, en raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire (3 ans renouvelables).
- d) séjour DOM ou TOM ou étranger pour adoption d'un enfant (6 semaines par agrément).
- e) mandat d'élu local (durée du mandat).
- f) Convenances personnelles (10 ans dans la carrière).
- g) Etudes ou recherches présentant un intérêt général (6 ans).
- h) Exercer une activité relevant de sa compétence dans une entreprise publique ou privée sous conditions.
- i) Créer ou reprendre une entreprise sous conditions (2 ans).

Pièces jointes :

- 1 copie du livret de famille pour les cas prévus aux § a et b.
- 1 certificat médical délivré par médecin assermenté pour les cas prévus au § b.
- 1 certificat de travail du conjoint pour le cas prévu au § c.
- 1 procès-verbal d'élection pour le cas prévu au § e
- 1 justificatif d'étude poursuivie pour le cas prévu au § g.

Périodes de disponibilité obtenues antérieurement :

.....

Fait à, le

Signature

Avis du chef d'établissement
(ou de service)